

Débat national sur l'eau : Le Souss demande de l'aide

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 13-01-2007 01:16:13

- o Un déficit hydraulique prononcé**
- o Une convention-cadre signée entre la région et le ministère de tutelle**

Le débat sur l'eau organisé en début de semaine à **Agadir** en présence de Mohamed El Yazghi, **ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Eau et de l'Environnement**, a connu une très forte affluence. Autorités locales, institutionnels, élus, opérateurs économiques et représentants d'ONG étaient tous au rendez-vous. On peut même estimer que le nombre de participants a dépassé les 1.000 personnes, plus que ne pouvait contenir le lieu de la conférence.

Cette forte participation est normale : le sujet est de la plus haute importance, d'autant plus que la région connaît un déficit hydraulique prononcé et affronte une situation de pénurie. «On peut même considérer qu'il s'agit d'une situation de crise latente», souligne un intervenant. De fait, le niveau des nappes dans la contrée baisse en continu sous les effets conjugués de la sécheresse et de la surexploitation par pompage. Dans certains sites, cette situation oblige les agriculteurs à puiser l'eau à des profondeurs dépassant les 120 m, à un coût très élevé. C'est le cas de la **région de Sebti Guerdane** qui fait l'objet aujourd'hui d'un projet de sauvegarde (cf. [www .leconomiste](http://www.leconomiste.com)). En attendant, plus de 6.000 ha ont été abandonnés de 1996 à 2003 car la totalité des nappes dans la région enregistrent un déficit. Leur niveau chute de 2,5 m/an. Et ce n'est pas le seul signal d'alerte enregistré au niveau des ressources hydrauliques du **Souss**. Le barrage Abdelmoumen n'a pas fourni d'eau à l'irrigation depuis plusieurs campagnes agricoles successives. Parmi les raisons de cette situation, les années de sécheresses répétitives dans la région. Au cours de ces périodes (1980 à 1985, 1990 à 1995, 1998 à 2000), la situation pluviométrique s'est caractérisée par un déficit généralisé qui a atteint plus de 60%. La politique de l'offre pratiquée pendant des décennies a permis de dépasser les périodes difficiles et de disposer d'acquis indéniables grâce à la construction de plusieurs grands barrages notamment. Mais aujourd'hui, une réorientation de cette politique devra s'opérer inévitablement pour se focaliser sur la gestion de la demande. C'est d'ailleurs une des recommandations du **Conseil national de l'eau** qui s'était tenu à **Agadir** en juin 2001. La réussite toutefois d'une nouvelle stratégie de gestion des ressources en eau repose sur l'implication et la responsabilisation de tous. C'est un des objectifs du débat engagé et c'est également celui de la démarche initiée par le **conseil régional du Souss-Massa-Draâ** depuis près de deux ans. La question de l'eau est, en effet, une des priorités de l'entité qui s'est engagée dans ce sens à travers plusieurs actions. Pour l'année 2007, le budget alloué par le conseil régional pour la préservation des ressources en eau et le développement de l'agriculture est de l'ordre de 18,6 millions de DH. Par ailleurs, le conseil régional a élaboré, après concertation avec plusieurs intervenants, une convention-cadre pour la mise en oeuvre d'une stratégie de gestion des ressources hydriques de la région. Les grands axes de ce programme de grande envergure sont l'économie et la valorisation de l'eau, le développement de la recherche scientifique, le développement et la mobilisation des eaux souterraines et celles de surface.

Stratégie

Sur le plan de l'économie de l'eau dans la **région Souss-Massa-Draâ**, il est question de convertir dans un premier temps, sur les cinq prochaines années, 30.000 ha en irrigation localisée. Le coût de l'investissement est de l'ordre de 900 millions de DH. Pour l'heure, il s'agit de faire valider la convention-cadre par les seize partenaires à l'opération. Le **ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Eau et de l'Environnement** a choisi l'occasion de la **rencontre à Agadir** pour la signer. Reste plus maintenant qu'à mettre en oeuvre le programme.

Source : L'Economiste